



Quartiers Résilients



© Thierry Fournier

Dossier de presse

Avril 2023

sommaire

- 3** Édito
- 4** Une démarche pour des quartiers aux vulnérabilités multiples
- 5** Qu'est-ce que la résilience ?
- 8** Présentation de la démarche Quartiers Résilients
- 9** Accompagnement transversal de l'ensemble des quartiers en renouvellement urbain
- 10** Accompagnement renforcé de 50 quartiers ciblés
- 11** Une démarche partenariale
- 12** Liste des 25 premiers sites sélectionnés

édito

Olivier Klein

MINISTRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DE LA VILLE ET DU LOGEMENT

La transformation des quartiers populaires est en cours. Après le premier programme de rénovation urbaine qui a rénové 600 quartiers, le nouveau programme de rénovation urbaine est désormais enclenché dans plus de 450 quartiers et les chantiers ont démarré dans presque tous les sites. La rénovation urbaine doit donner envie aux habitants de ces quartiers d'y rester, pour s'y épanouir, comme partout, dans un quartier beau, qui donne envie à de nouveaux habitants de s'y installer.

Mais l'urgence climatique nous impose de repenser ces projets aussi au prisme des enjeux environnementaux. Les projets de rénovation urbaine sont déjà d'une grande qualité environnementale : les travaux de réhabilitation et de construction de logements neufs en quartier ANRU permettent une économie d'environ 100 M€ par an pour les ménages. Mais il nous faut, ensemble, aller plus loin, car l'urgence environnementale croise souvent l'urgence sociale.

Alors que la rénovation urbaine va représenter 50 Mds€ d'investissements, nous devons profiter de ces investissements massifs pour viser l'excellence mais aussi l'innovation dans l'adaptation au changement climatique. Il faut saisir cette opportunité et je me félicite que l'ANRU porte la démarche Quartiers Résilients. Cette démarche, c'est à la fois une ambition renouvelée

pour tous les projets de l'ANRU et une attention particulière à certains sites, où les expérimentations et les enseignements qu'on en tirera pourront se répercuter plus largement dans tous les sites en rénovation urbaine. Et faire progresser notre manière de construire des quartiers et une ville plus durables, plus adaptables, plus équitables.

Les partenaires de l'ANRU, au premier rang desquels Action Logement, le Mouvement Hlm, la Banque des territoires de la Caisse des Dépôts et l'ADEME, mais aussi le SGPI, l'ANAH, l'ANCT, les Agences de l'eau, le CEREMA et France Ville Durable, ont répondu présents. Cette mobilisation transversale des compétences permet d'imaginer des projets urbains résilients, en complément des actions sur le bâti, pour apporter une réponse urbaine et humaine aux quartiers. De nouvelles solutions vont être déployées autour de la meilleure manière de se chauffer ou de se rafraîchir, de renaturer, recycler ou revaloriser les déchets, de construire des solutions adaptées de services à la population ou de développement économique, à partir des projets imaginés et portés par les territoires.

C'est cette nouvelle méthode et cette prise en compte permanente des enjeux climatiques qui doivent guider notre action. Leurs habitants ont droit au beau, au juste et au durable, et nous serons à leurs côtés avec tous les acteurs de Quartiers Résilients, pour proposer les outils qui répondent à leurs besoins d'aujourd'hui et de demain.



« Aux fragilités multiples qui caractérisent nos quartiers se superposent désormais des crises et des chocs nouveaux qui les rendent plus vulnérables. Nous avons la responsabilité collective de renforcer les capacités d'adaptation et de transition de ces territoires face aux crises de notre siècle : les quartiers de 2030 devront être plus résilients. « Quartiers Résilients » est une réponse partenariale forte pour une transformation de la ville plus ambitieuse et adaptée aux défis de notre temps. Nous nous réjouissons de son déploiement dans les territoires dès 2023 ! »

Catherine Vautrin
PRÉSIDENTE DE L'ANRU

Une démarche pour des quartiers aux vulnérabilités multiples



© ANRU

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) en renouvellement urbain sont des territoires caractérisés par une fragilité plus forte qu'ailleurs, faisant face à des difficultés multiples et présentant d'importantes disparités avec leur agglomération environnante.

Selon l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV), le taux de pauvreté y est **3 fois** plus élevé que la moyenne métropolitaine, et le taux de chômage y est **2,5 fois** supérieur, avec le constat parallèle d'une faiblesse du tissu économique.

Nombre de quartiers prioritaires sont en situation de désert médical, et les maladies chroniques sont prévalentes (+ 7 points pour le diabète et + 6 points pour l'asthme pour les habitants

des QPV que pour le reste des Français, toujours selon l'ONPV).

Les quartiers en renouvellement urbain souffrent par ailleurs d'une **surexposition aux nuisances environnementales**, en matière de pollution atmosphérique et sonore (proximité fréquente avec des infrastructures routières), d'effet d'îlot de chaleur urbain, ou de sous-performance énergétique des logements. Ainsi, en Île-de-France, **22 %** de la population des QPV est concernée par un « point noir environnemental » contre **12 %** hors QPV (Institut Paris Région et Observatoire régional de santé francilien – 2016).

L'enquête réalisée par l'Institut Harris en 2022 sur la vie dans les quartiers populaires¹ révèle que la crise sanitaire liée à la Covid-19 a été vécue plus durement dans les quartiers qu'ailleurs, et que **les habitants sont plus exposés et impactés par la crise climatique, qui constitue une priorité majeure pour eux.**

La surexposition des quartiers aux crises est avérée, mais aussi ressentie comme telle. Ainsi, **70 % des habitants** de QPV indiquent avoir été confrontés à des températures trop élevées pendant l'été, contre **56 %** au niveau national ; **72 % des habitants de QPV redoutent l'impact de la hausse des prix de l'énergie** sur leur capacité à se chauffer, contre **56 %** au niveau national.

Ces indicateurs dégradés témoignent d'une fragilité structurelle, à la fois sociale, économique et environnementale, des quartiers et de leurs habitants, qui les rend plus exposés et plus vulnérables aux chocs et aux crises. L'inflation énergétique et alimentaire, les vagues de chaleur liées au changement climatique, la crise sanitaire tout comme l'évolution démographique liée au vieillissement constituent des perturbations profondes auxquelles ces territoires se trouvent confrontés de manière plus violente qu'ailleurs.

1. Enquête réalisée en ligne du 26 août au 5 septembre 2022, auprès d'un échantillon de 1030 personnes représentatif de la population vivant en France âgée de 18 ans et plus, et d'un échantillon de 702 personnes représentatif des personnes âgées de 18 ans et plus résidant en QPV.

Qu'est-ce que la résilience ?

La résilience est déjà au fondement du NPNRU

Le contexte de fragilité structurelle des quartiers prioritaires impose une **mobilisation plus exigeante des politiques publiques**, qui justifie depuis plusieurs décennies l'existence de la politique de la ville et du renouvellement urbain pour **améliorer le cadre de vie, réussir la mixité sociale et l'inclusion, et contribuer au développement local** de ces territoires en difficulté.

L'ambition de résilience est au fondement du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), doté de 12 milliards d'euros afin de « *réduire les écarts de développement*

économique et social notamment par une diversification de l'habitat et une mixité fonctionnelle renforcée favorable au développement local, contribuer à la transition énergétique et écologique par le renouvellement de la ville sur elle-même, et renforcer la cohésion sociale ».

Alors que le NPNRU est en phase de mise en œuvre opérationnelle, nous pouvons déjà percevoir des résultats probants sur les premières réalisations.

« **Quartiers Résilients** » porte l'ambition **d'aller encore plus loin** sur les enjeux liés à la transformation du cadre de vie, au développement local et à la cohésion sociale.

→ QUELQUES CHIFFRES EMBLÉMATIQUES EN MATIÈRE DE RÉSILIENCE

800 000
EMPLOIS directs
et indirects créés
par le NPNRU

786
ÉQUIPEMENTS
favorisant la
cohésion sociale :
locaux associatifs,
tiers-lieux, crèches
ou encore centres
de santé...

328 ÉQUIPEMENTS
à vocation économique
construits dans le
cadre du NPNRU (cités
artisanales, centres
commerciaux de
proximité, tiers-lieux...)

Plus de
38 MILLIONS
D'HEURES
d'insertion,
soit plus de
25 000 ETP

D'une étiquette
en moyenne **D** pour
les logements traités
dans le NPNRU
(construction années 1960),
on passe à une
ÉTIQUETTE A
(logements neufs), et
approximativement **B**
(logements rénovés BBC)
OU C (logements
rénovés HPE).

UNE SORTIE
DE LA PRÉCARITÉ
ÉNERGÉTIQUE
DE 80 % (logements
rénovés) à **100 %**
des ménages
(constructions
neuves) concernés par
les opérations ANRU.



Quartiers Résilients

Qu'est-ce que

La résilience, notion transdisciplinaire ayant émergé en France dans les années 1990, désigne la capacité d'un système à continuer à évoluer et à se projeter en dépit d'« événements déstabilisants » ou de « traumatismes sévères » (Manciaux, Vanistendael, Lecomte et Cyrulnik, 2001). Une ville résiliente, c'est une ville dont toutes les fonctions essentielles – résidentielles, économiques, culturelles, sociales, transport et communication – sont adaptées pour mieux résister aux aléas qui l'affectent, en premier lieu le changement climatique. Quelques exemples concrets au travers d'innovations et d'opérations financées par l'ANRU.

Sortir des énergies fossiles

Réduire la facture énergétique des habitants et tendre vers une autonomie grâce à des bâtiments neufs et réhabilités performants.

À Saint-Denis de La Réunion, la Cité des arts, complexe culturel, est en partie autonome grâce à des panneaux photovoltaïques.

À Évreux, le groupe scolaire Simone-Veil de Nétreville est un bâtiment à basse consommation grâce à ses locaux écoconstruits (label Passivhaus). Son équipement photovoltaïque couvre 40 % de ses besoins en énergie.

À Bordeaux, des bailleurs sociaux ont créé un réseau de chaleur biomasse pour le quartier.

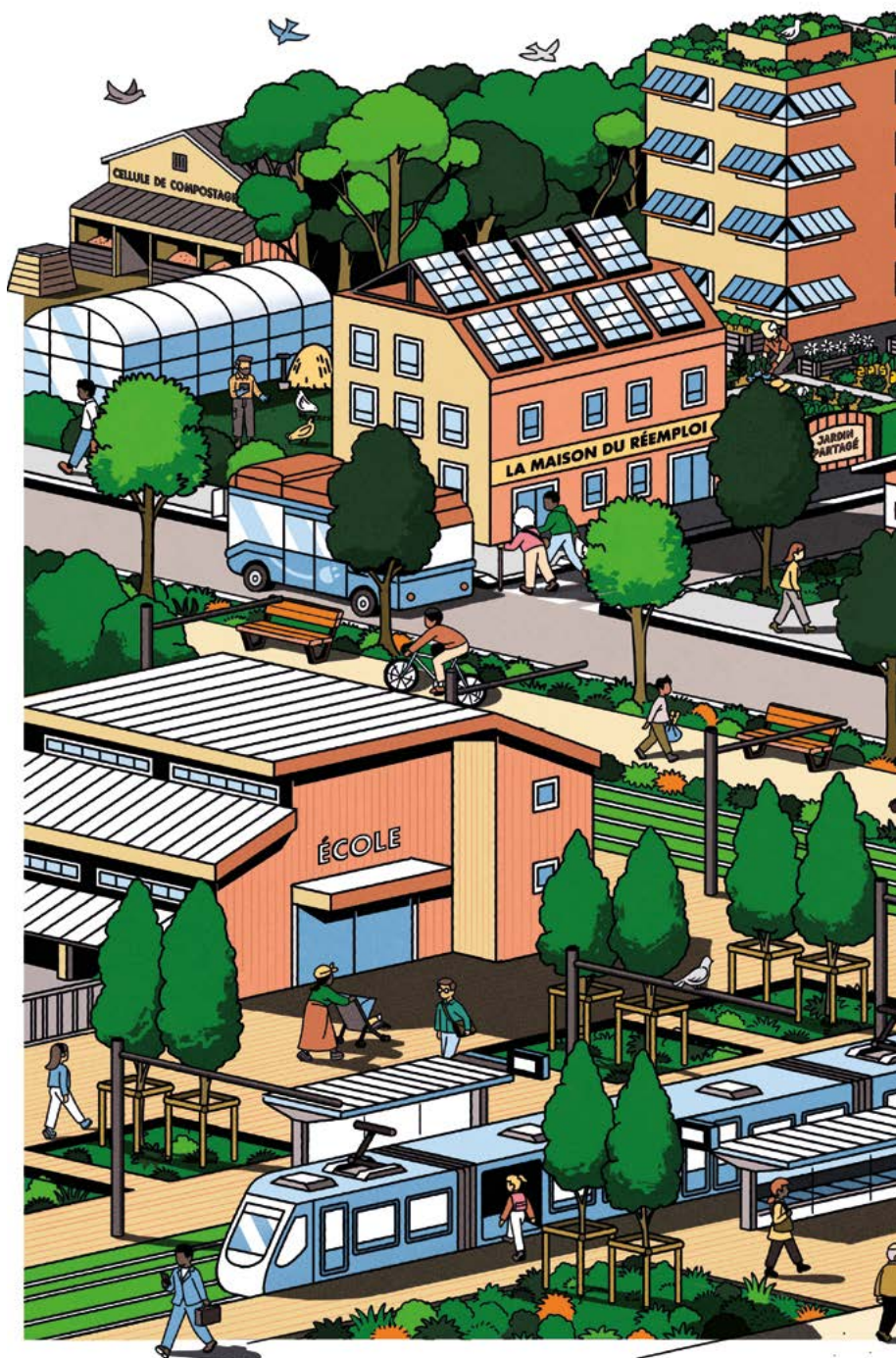
À Port-de-Bouc, le quartier sera desservi par un réseau de chaleur thalassothermique.

Soutenir l'économie locale et circulaire

Récupérer et réutiliser pour limiter le gaspillage des ressources, la production de déchets, et par conséquent la consommation.

À Nancy, la maison du réemploi du quartier du Plateau de Haye récupère les matériaux des bâtiments déconstruits, sensibilise au réemploi et permet l'emploi solidaire.

À Val-de-Reuil, un parking vacant sera reconverti en ressourcerie. Les ressourceries permettent de consommer durablement, de limiter les déchets et de faire de l'insertion par l'emploi.



la résilience ?



À **Stains**, création d'une boucle alimentaire locale allant de la production de fruits et légumes à la récupération des biodéchets.

Végétaliser et adapter au dérèglement climatique

Remettre de la nature au cœur des quartiers : une solution durable face aux changements climatiques, créatrice de lien social.

À **Sens**, l'implantation d'une micro-forêt au pied d'immeubles d'habitation crée un écosystème stable, résilient et rend la ville plus agréable.

À **Marseille**, les sols désimperméabilisés et renaturés feront office de climatiseur l'été et d'éponge en cas de fortes pluies.

Aux **Mureaux**, des systèmes hydro-économiques et les espaces publics participent à la gestion intégrée de l'eau.

À **Mantes-la-Jolie**, des protections solaires, toitures végétalisées et *cool roofs* permettront un meilleur confort d'été.

Développer les mobilités douces

Utiliser des modes de déplacement doux pour limiter la pollution de l'air, grâce à la création de transports en commun adaptés (tramway, bus, pistes cyclables).

À **Saint-Denis**, la mise en place d'ateliers de réparation de vélos solidaires « Bicyclo » a eu un rôle clé dans le développement des mobilités douces.

Faciliter l'accès aux soins

L'implantation de maisons de santé est essentielle pour faciliter l'accès aux soins des habitants du quartier.

À **Saint-Pol-sur-Mer**, le Médicentre sera un pôle médical au cœur du quartier afin d'améliorer l'accès aux soins.

Favoriser la cohésion sociale

Impliquer les habitants pour créer des lieux inclusifs et de solidarité au cœur des quartiers et permettre au bâti existant de s'adapter aux nouveaux usages.

À **Grenoble**, la Machinerie est un tiers-lieu géré par la Régie de quartier mêlant conciergerie, services du quotidien, espace bricolage et fablab, boutique de réemploi et soirées festives.

Présentation de la démarche « Quartiers Résilients »

La démarche **Quartiers Résilients** a été annoncée par **Olivier Klein, ministre chargé de la Ville et du Logement**, le 12 septembre dernier à l'occasion des journées nationales « Construire ensemble les quartiers de demain » organisées par l'ANRU.



Accompagnement transversal de l'ensemble des quartiers en renouvellement urbain

Une programmation d'animations et de formations dédiées à la résilience est proposée aux acteurs du renouvellement urbain depuis janvier 2023, avec notamment des **productions thématiques, et des temps d'échange et d'accompagnement** (webinaires thématiques, rencontres régionales et nationales, visites de sites). Les partenaires de « Quartiers Résilients » apporteront leur **expertise** dans ce cadre. L'objectif de résilience sera par ailleurs mis à l'agenda de toutes les revues

des projets de renouvellement urbain locales. Pour ce faire, il est inscrit dans les lettres d'objectifs 2023 aux préfets de département, et l'ANRU mettra à disposition une **grille d'analyse et une méthodologie de conduite des revues de projets** pour permettre une lecture de la résilience des projets NPNRU, et identifier les marges d'amélioration et les suites à donner aux projets pour amplifier leur contribution à la résilience des quartiers.

Programmation premier semestre 2023

ÉVÉNEMENTS PASSÉS :

3 février :

webinaire de présentation de la démarche « Quartiers Résilients »

9 février :

carte blanche France Ville Durable / Cerema – les fondamentaux de la résilience

21 février :

webinaire thématique – pilier « cadre de vie » / objet « aménagements » (lutte contre les îlots de chaleur)

7 mars :

carte blanche DGALN (Fonds vert ; nouveau prisme résilience de la démarche EcoQuartier)

6 avril :

webinaire thématique – pilier « développement local » / objet « filières alimentaires »

13 avril :

carte blanche ADEME (les différents Fonds et outils mobilisables pour les QPV en RU)

ÉVÉNEMENTS À VENIR :

10 mai :

visite de quartier(s) dans l'agglomération lilloise (dans le cadre des rencontres régionales de l'ANRU)

23 mai :

webinaire thématique – pilier « cohésion sociale » / objet « santé »

6 juin :

carte blanche (partenaire à définir) ou webinaire sur le projet de Rotterdam

28 juin :

visite de quartier(s) Paris ou Île-de-France (dans le cadre des rencontres régionales de l'ANRU) thématique à déterminer

ÉVÉNEMENT REPORTÉ :

22-23 mars :

visite du quartier « Plateau de Haye » à Nancy dans le cadre des rencontres régionales de l'ANRU comprenant plusieurs séquences « résilience » (économie circulaire et réemploi des matériaux, gestion intégrée de l'eau...)

Accompagnement renforcé de 50 quartiers ciblés

50 quartiers pourront bénéficier d'un appui renforcé avec des financements dédiés et un accompagnement en ingénierie.

Ces 50 quartiers seront identifiés dans le cadre d'une démarche itérative entre l'ANRU, les préfets de département et leurs équipes, et les porteurs de projet.

—> **Présélection des territoires menée par l'ANRU :**

- selon trois filtres d'éligibilité des quartiers (quartiers d'intérêt national, projets contractualisés et en cours de mise en œuvre, possibilité d'améliorer la programmation sans remise en cause du projet urbain et du calendrier d'exécution);
- suivant une analyse de vulnérabilité des quartiers selon 14 indicateurs quantitatifs (exemples : taux de pauvreté, accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes, nombre de logements exposés au bruit, pourcentage de logements énergivores...), complétée par d'autres données non statistiques (cartographie des îlots de chaleur, celle des points noirs environnementaux, exposition aux risques technologiques ou encore artificialisation des sols...), du fait qu'il n'existe pas d'indicateur de vulnérabilité global et consolidé.

—> **Analyse d'opportunité et de pertinence** menée avec la délégation territoriale de l'ANRU.

—> **Dialogue avec la collectivité**, initié par le délégué territorial informant la collectivité de la proposition d'inscription dans la démarche QR, et donnant lieu à la production d'une note d'intention par le porteur de projet.

—> **Confirmation de l'engagement du territoire dans la démarche** après analyse de la note d'intention et passage en comité d'engagement NPNRU élargi aux partenaires de la démarche.

Les quartiers ciblés pour un accompagnement renforcé bénéficieront d'un appui en expertise par les équipes de l'ANRU, leurs prestataires dédiés, et les partenaires de « Quartiers Résilients ». En particulier, des missions d'ingénierie visant l'établissement d'un diagnostic affiné de vulnérabilité du quartier visé et la formulation de préconisations opérationnelles pourront être initiées dès 2023.

Ces 50 quartiers pourront également bénéficier de subventions d'ingénierie, de dépenses de personnel et d'investissements.

Les opérations déployées au titre de « Quartiers Résilients » devront viser les trois piliers thématiques en mesure d'amplifier l'impact en matière de résilience, que sont le cadre de vie (habitat, aménagement, énergie), le développement local et la cohésion sociale.

—> **PILIER « CADRE DE VIE »** (habitat, aménagement, énergie)

Exemples : bâtiments sobres en ressources (énergie, eau, matériaux), aménagements adaptés au changement climatique et renaturation, systèmes d'autoproduction énergétique permettant la sortie des énergies fossiles...

—> **PILIER « DÉVELOPPEMENT LOCAL »**

Exemples : développement de filières économiques locales, de filières alimentaires et circuits courts...

—> **PILIER « COHÉSION SOCIALE »**

Exemples : dispositifs en faveur de la santé, habitats, équipements publics et aménagements favorisant la cohésion sociale et l'inclusion...

Une démarche partenariale

Un premier cercle de partenaires se mobilise d'ores et déjà pour contribuer à la démarche

 **Action Logement**

 **L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT**

 **ANRU**
Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

L'ANRU prévoit, au titre du NPNRU, de mobiliser 100 millions d'euros pour cette démarche. Action Logement et le mouvement Hlm représenté par l'USH apportent 10,8 milliards d'euros de financement sur les 12 dont est doté le NPNRU. Le fonds de co-investissement de l'ANRU sera également mobilisable tout au long de la démarche via ses fonds crèches, centres de santé et tiers-lieux.

 **BANQUE des TERRITOIRES**

La Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts mobilise 10 millions d'euros qui bénéficieront aux quartiers d'accompagnement renforcé, pour le financement de l'ingénierie dédiée au verdissement des quartiers (atténuation et adaptation du changement climatique).

 **ADEME**
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'ADEME intervient sur ses thématiques d'action et notamment par une mobilisation du fonds chaleur jusqu'à 50 millions d'euros par an, avec une attention spécifique portée aux quartiers en renouvellement urbain dans le cadre de ses autres dispositifs (fonds thématiques liés à l'économie circulaire, la mobilité...). Elle apporte par ailleurs une expertise dans le cadre du dispositif transversal d'animation et de formation.

 **PREMIÈRE MINISTRE**
Liberté
Égalité
Fraternité

 **FRANCE 2030**

Le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), mobilise 15 millions d'euros au bénéfice des quartiers retenus pour un accompagnement renforcé au titre de la démarche « Quartiers Résilients » pour le déploiement d'un volet innovation dans le cadre des projets.

 **anct**
agence nationale de la cohésion des territoires

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) inscrit un objectif de prise en compte renforcée des quartiers concernés par la démarche dans la mobilisation au niveau local du programme 147 relatif à la politique de la ville dans l'instruction aux préfets dédiée.

 **ars**
Agence Régionale de Santé

L'Agence Régionale de Santé Île-de-France apporte une expertise d'appui à certains projets ciblés, participe au dispositif transversal d'animation et de formation et veille à la bonne articulation des financements mobilisables en Île-de-France sur des dispositifs de santé urbaine, de santé environnementale et projets d'immobilier de santé. Elle soutient le déploiement du partenariat expérimental qu'elle a construit avec l'ANRU à l'échelle du territoire national.

 **MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES**
Liberté
Égalité
Fraternité

Le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires via la DGALN accordera une attention spécifique aux QPV qui seraient identifiés comme prioritaires au titre de la démarche pour la mobilisation du Fonds vert (enjeu notamment autour du volet renaturation et du volet friches) dans le respect de ses modalités de mobilisation classiques. Une articulation est également encouragée avec la démarche EcoQuartiers (grille d'analyse des projets, accompagnement des territoires). Les services du ministère apportent une expertise dans le cadre du dispositif transversal d'animation et de formation.

 **LES AGENCES DE L'EAU**

Un partenariat est en cours de formalisation entre les six agences de l'eau et l'ANRU pour une contribution à la démarche, en tant qu'opérateurs de la mesure renaturation du Fonds vert mais également de leurs missions courantes. Les agences de l'eau contribuent par ailleurs à l'expertise dans le cadre du dispositif transversal d'animation et de formation.

 **FRANCE VILLE DURABLE**

France Ville Durable apporte une expertise, en format individualisé d'appui à certains projets ciblés ou en format collectif, et participe au dispositif transversal d'animation et de formation.

 **Agence nationale**

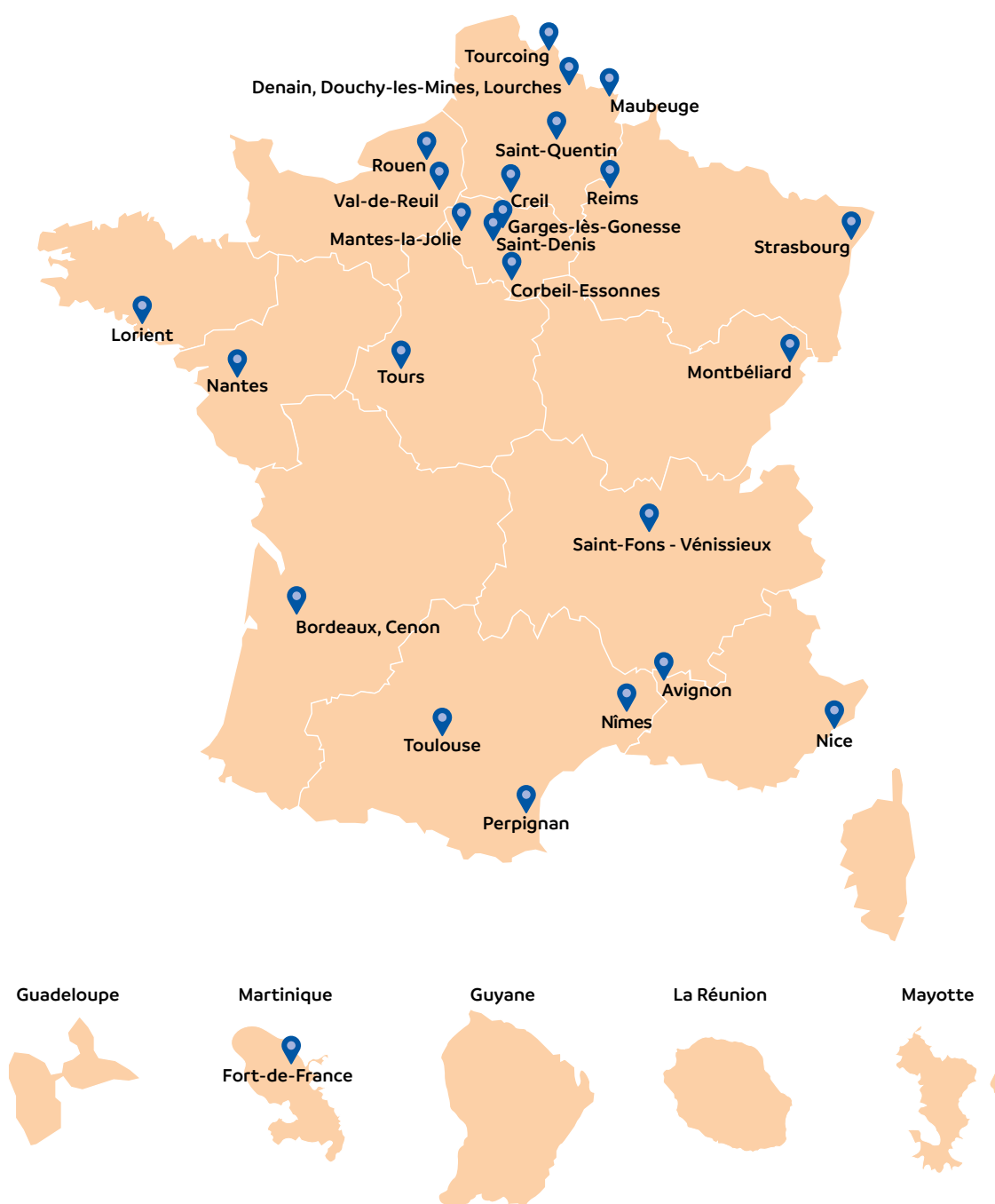
L'Agence nationale de l'habitat (Anah) veille à la bonne articulation de ses dispositifs d'aide, conformément à la convention Anah-ANRU autour de l'habitat privé, notamment par le ciblage des quartiers visés par « Quartiers Résilients » pour la mobilisation des aides liées à France Rénov'.

 **Cerema**
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

Le Cerema apporte une expertise, en format individualisé d'appui à certains projets ciblés ou en format collectif, et participe au dispositif transversal d'animation et de formation.

Liste des 25 premiers sites sélectionnés

Une deuxième vague de sélection de sites sera validée avant l'été.



Liste des 25 premiers sites sélectionnés

Auvergne-Rhône-Alpes :

- (69) EPCI : Métropole de Lyon // Commune(s) : Vénissieux Saint-Fons // QPV : Minguettes-Clochettes

Bourgogne-Franche-Comté :

- (25) EPCI : CA Pays de Montbéliard Agglomération // Commune(s) : Montbéliard // QPV : Petite Hollande

Bretagne :

- (56) EPCI : CA Lorient Agglomération // Commune(s) : Lorient // QPV : Bois du Château

Centre Val-de-Loire :

- (37) EPCI : Tours Métropole Val de Loire // Commune(s) : Tours // QPV : Sanitas

Grand Est :

- (51) EPCI : CU du Grand Reims // Commune(s) : Reims // QPV : Croix Rouge
- (67) EPCI : Eurométropole de Strasbourg // Commune(s) : Strasbourg // QPV : Neuhof - Meinau

Hauts-de-France :

- (02) EPCI : CA du Saint-Quentinois // Commune(s) : Saint-Quentin // QPV : Europe
- (59) EPCI : CA Maubeuge Val de Sambre // Commune(s) : Maubeuge, Hautmont, Louvroil, Neuf-Mesnil // QPV : Quartier Intercommunal Sous-Le Bois Montplaisir Rue d'Hautmont
- (59) EPCI : CA de La Porte du Hainaut // Commune(s) : Denain, Douchy-les-Mines, Lourches // QPV : Centre
- (59) EPCI : Métropole Européenne de Lille // Commune(s) : Tourcoing // QPV : La Bourgogne
- (60) EPCI : CA Creil Sud Oise // Commune(s) : Creil // QPV : Les Hauts de Creil

Île-de-France :

- (78) EPCI : CU Grand Paris Seine et Oise // Commune(s) : Mantes-la-Jolie // QPV : Val Fourré
- (91) EPCI : CA Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart // Commune(s) : Corbeil-Essonnes // QPV : Les Tarterêts
- (93) EPCI : EPT Plaine Commune // Commune(s) Saint-Denis // Secteur du Franc-Moisin
- (95) EPCI : CA Roissy Pays de France // Commune(s) : Garges-lès-Gonesse // QPV : Dame Blanche Nord

Normandie :

- (27) EPCI : CA Seine Eure // Commune(s) : Val-de-Reuil // QPV : Centre-Ville
- (76) EPCI : Métropole Rouen Normandie // Commune(s) : Rouen, Bihorel // QPV : Les Hauts de Rouen

Nouvelle-Aquitaine :

- (33) EPCI : Bordeaux Métropole // Commune(s) : Bordeaux, Cenon // QPV : Benauges - Henri Sellier - Léo Lagrange

Occitanie :

- (30) EPCI : CA de Nîmes Métropole // Commune(s) : Nîmes // QPV : Pissevin - Valdegour
- (31) EPCI : Toulouse Métropole // Commune(s) : Toulouse // QPV : Grand Mirail
- (66) EPCI : CU Perpignan Méditerranée Métropole // Commune(s) : Perpignan // QPV : Quartier Centre Ancien

Pays de la Loire :

- (44) EPCI : Nantes Métropole // Commune(s) : (Multisites) // QPV : (Multisites)

Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- (06) EPCI : Métropole Nice Côte d'Azur // Commune(s) : (Multisites) // QPV : (Multisites)
- (84) EPCI : CA du Grand Avignon (COGA) // Commune(s) : Avignon // QPV : Monclar Champfleury Rocade Sud Barbière Croix Des Oiseaux

Outre-mer :

- (972) EPCI : CA du Centre de la Martinique // Commune(s) : Fort-de-France // QPV : Quartiers Ouest



CONTACT PRESSE

Camille Maire, Responsable du pôle Presse et Communication de l'ANRU :
cmaire@anru.fr • 01 53 63 56 89